

## GRENOBLE

GRENOBLE

# La Ville réclame plus de... 492 000 € à un restaurateur

**En litige avec la Ville depuis son départ du restaurant "Le 5" qu'il gère depuis 22 ans au Musée de Grenoble, Pierre Pavy entre désormais dans une phase judiciaire face aux exigences municipales.**

Du "5", il ne reste presque rien, à l'exception du nom de l'enseigne peint sur un mur. À l'intérieur, tout est vide. Depuis le 13 mars 2022 et le lancement de travaux réglementaires (lire ci-contre), plus aucun repas n'y a été servi. Pierre Pavy rappelle : « On ne ferme jamais un restaurant de gaieté de cœur. En 22 ans, nous avons accueilli 660 000 clients et employé 370 personnes ».

Depuis, la raison financière l'a emporté sur la passion dans ce lieu symbolique du centre-ville grenoblois. « J'avais dit à la Ville qu'on risquait de mourir si l'on n'avait pas d'activité pendant plusieurs mois consécutifs, d'autant que nous avons fermé 270 jours à cause du Covid. Et finalement, ces travaux qui ont duré deux fois plus longtemps que prévu nous ont tués ». Entre mai et août, sans chiffre d'affaires, le gestionnaire avait dû en effet payer les salaires « car nous n'avons pas eu droit au chômage technique. Cette fermeture nous a finalement coûté 90 000 € de perte sèche, partis à la poubelle ».

Si lui et sa fille, associés,

espéraient trouver un terrain d'entente avec la Ville pour amortir les conséquences de cet épisode, ils sont tombés sur une fin de non-recevoir et, visiblement, un silence du premier magistrat de la commune aux maîtres que Pierre Pavy lui avait adressés. « Pourtant, ils ont mon téléphone et je suis joignable H24 », soupire-t-il.

■ « Face à la déferlante de la Ville, on se défend »

En septembre déjà, quelques jours après avoir annoncé son intention de fermer, « on (la Ville) nous a sommés de rouvrir sous un mois. Mais c'était impossible. Et la mairie considère qu'il s'agit d'une résiliation abusive de notre part. Alors, face à la déferlante de la Ville, nous avons décidé de nous défendre ».

Déjà conseillé par M Benhamou, Pierre Pavy s'est également adjoint les services de M Thierry Aldeguer, habitué des joutes avec les collectivités en général, Grenoble en particulier. « À deux reprises, dit l'avocat, la Ville n'a pas réagi cet automne à nos demandes [notamment de résiliation à l'amiable du contrat qui liait les parties, NDLR]. On a donc commencé à construire une forteresse judiciaire ».

Dans ce bras-de-fer qui oppose des parties pourtant politiquement proches, l'affaire a pris une autre ampleur le 28 décembre. « On a reçu une notification du Trésor public stipulant que



Pierre Pavy, ici dans l'un de ses restaurants ("Ici Grenoble") a décidé de contre-attaquer et réclame à son tour des indemnités à la Ville au titre de la perte de son chiffre d'affaires. Photo Le DL/Jean-Benoît VIGNY

«quelqu'un" à la Ville avait donné instruction d'éditer un titre de recettes avec mise en demeure de payer 492 401,50 € ». Une requête au centime près, dont le restaurateur ne comprend pas la justification. M<sup>e</sup> Aldeguer reprend : « On ne va pas se laisser couper la tête comme ça, on fera tout pour que la Ville soit condamnée ». Il tente l'apaisement malgré tout : « Il est encore temps de se réunir autour d'une table ». Pierre Pavy rebondit : « La surdité de la Ville m'étonne. Je ne suis pas là pour me plaindre mais combien de restaurateurs ont mené une affaire durant 22

ans à Grenoble ? Très peu. Nous sommes déjà dans un domaine sinistré. Et puis, en matière d'engagement humain, nous n'avons de leçons à recevoir de personne ».

Ce mercredi, M<sup>e</sup> Aldeguer a déposé un troisième mémoire au tribunal adminis-

tratif pour annuler cette mise en demeure de 492 401,50 €. Et contre-attaque en demandant, cette fois à la Ville, « au titre de sa responsabilité fautive », 432 421,23 €. On ne badine pas plus avec l'amour qu'avec les centimes.

Jean-Benoît VIGNY

“ On veut la mort de cet établissement, et celle de sa société, en portant préjudice à la famille Pavy pour des raisons dogmatiques. ”

M<sup>e</sup> Thierry Aldeguer, avocat

## « L'indemnité était prévue par la convention » affirme la Ville

Lucille Lheureux, adjointe aux cultures, a répondu par mail à nos sollicitations. Elle explique : « L'activité du restaurant du Musée de Grenoble est encadrée par une convention signée entre l'occupant et la Ville de Grenoble, celle-ci étant propriétaire du bâtiment. À ce titre, la Ville a dû mener des travaux de mise aux normes du bâtiment. Ce chantier, entièrement financé par la Ville, a été repoussé à deux reprises pour s'adapter à la conjoncture et attendre que la situation économique soit plus favorable pour l'équipe gestionnaire du restaurant. En outre la Ville a décidé par vote du conseil municipal de l'exonération de loyer pour toute la durée des travaux. À la restitution du chantier le 30 août, l'équipe du restaurant a exprimé sa satisfaction vis-à-vis des travaux effectués et n'a manifesté aucune intention de

ne pas reprendre l'activité, comme la convention l'y oblige. Quelques semaines plus tard, nous apprenions par voie de presse (et d'un courrier envoyé en parallèle) la décision de cesser l'activité de restauration, qui s'est traduite par la non reprise d'activité, contrairement aux termes de la convention d'occupation du domaine public (adoptée au conseil municipal du 25 décembre 2017) qui liait la Ville et le restaurant pour une durée de 10 ans. Après une mise en demeure restée sans effet, la Ville, conformément aux termes contractuels et afin de préserver ses droits, a été contrainte de résilier elle-même cette convention et de demander le versement d'une indemnité par le restaurateur. Le calcul du montant de l'indemnité est prévu par la convention elle-même. »

GRENOBLE

## Pourquoi l'élu Lionel Picollet quitte la majorité Piolle

**Le conseiller municipal et métropolitain a décidé de sortir des groupes majoritaires GEC et UMA, et il le fait avec fracas en envoyant des lettres à ses collègues.**

Il y a quelques semaines, le président de la Métropole grenobloise, Christophe Ferrari, avait annoncé qu'il allait mettre en place une mission « transparence » au sein de sa collectivité, avec des élus de tous les bords politiques.

Cela intervenait après l'ouverture d'une enquête préliminaire à son encontre, au sujet de son utilisation potentiellement abusive d'une voiture de service...

Le but de cette mission était de tout remettre à plat, de regarder les rémunérations et avantages sociaux des uns et des autres [élus et proches d'élus, NDLR], dans les struc-

tures satellites de la Métropole.

Et il y a quelques jours, les co-présidents du groupe écologiste UMA (Une Métropole d'avance), Lionel Coiffard et Anne-Sophie Olmos, nous disaient, au détour d'une conférence de presse de début d'année, qu'il était hors de question pour eux qu'un élu appartenant à UMA siège dans cette commission transparente aux côtés d'Alain Carignon (LR), l'ancien maire de Grenoble condamné dans les années 90 pour corruption. Une petite phrase qui semblait presque anodine, tant elle est récurrente...

Mais pas tant que ça, finalement, au vu du nouvel épisode en date. Ce jeudi, on a en effet appris que le conseiller municipal Lionel Picollet, qui appartenait jusqu'ici aux groupes majoritaires écologistes GEC (Grenoble et



Lionel Picollet avait été élu en 2020 sur la liste d'Éric Piolle à Grenoble. Photo Le DL/Jean-Benoît VIGNY

commun, à la Ville), et UMA (à la Métropole), venait de décider de les quitter. Pourquoi ? Dans des lettres envoyées aux élus municipaux et métropolitains – dont nous avons obtenu copie –, il explique que le président de la Métropole grenobloise, Christophe Ferrari, lui avait

confié la présidence de la fameuse « commission transparence » et qu'il entend bien y rester. Mais il parle des « pressions » qu'il aurait subies pour qu'il renonce à cette présidence, et met directement en cause le maire Éric Piolle et Anne-Sophie Olmos. Son refus d'y renoncer aurait

en effet provoqué son « auto-exclusion » des groupes UMA et GEC. Lionel Picollet écrit qu'il a été accusé de « déloyauté » envers les groupes, et parle d'un procédé « sournois, violent et autoritaire ».

■ « Je reste membre de la majorité métropolitaine, mais apatride »

Concernant la suite, l'élu ajoute : « Je reste membre de la majorité métropolitaine, mais apatride, sans groupe politique d'appartenance. Et en conséquence, malgré la situation qui m'impacte avec une certaine violence, j'ai pris les décisions de continuer à effectuer la mission qui m'a été confiée et de la conduire avec détermination, sans faille, et de voter seul, en toute liberté, les délibérations des prochains conseils métropolitains et municipaux. »

Ève MOULINIER

DÉDICACE



La dessinatrice Sandrine Goalec sera à la librairie Momie ce samedi. Photo Vanessa LOUCHE

■ Sandrine Goalec sera à Momie samedi

Samedi 14 janvier, de 15 h à 18 h, la librairie Momie (1, rue Lafayette) accueillera la dessinatrice Sandrine Goalec en dédicace pour la sortie du quatrième tome de la série jeunesse *Les Souris du Louvre*, scénarisée par Joris Chamblain et parue aux éditions Delcourt. Cette bande dessinée pleine de rebondissements suit les aventures de souris dans le célèbre Musée du Louvre et permet de découvrir ce lieu fascinant avec un regard insolite. Dès 8 ans.

Pour en savoir plus : 04 76 51 66 22

AUJOURD'HUI

■ CINÉMA

**Cycle Bellissima**

*Trop belle pour toi* de Bertrand Blier. Avant-première de la version restaurée. À 20 h. Au cinéma Juliette-Berto, passerelle du Palais de Justice.

■ CONCERTS

**DJ set et Maldito Latino Collectif**

Collectif grenoblois crée en 2022, composé de trois artistes latino-américains. Maldito Latino crée une atmosphère idéale pour inviter le public à la danse, tout en proposant un mélange d'une richesse sonore peu souvent présente sur la scène DJ locale. À 20 h. Au Coup de pouce, 21 rue Boucher des Perthes. Participation libre.

**The Songs of Life : musique acoustique folk**

Trio guitare, flûtes et percussion pour un concert acoustique et intimiste. Avec la complicité de Thibault aux percussions et Michel aux flûtes, Stéphane Bobin partage ses aventures musicales, sur les chansons de Simon & Garfunkel, Bob Dylan... Eric Clapton, Neil Young, les Beatles... À 21 h. Au Café des Arts (au 36, rue Saint-Laurent). Tél. 04 76 54 65 31. le-cafe-des-arts@orange.fr www.lecafedesarts38.fr

■ EXPOSITIONS

**Exposition collective : Animals thème**

Avec cinq artistes : S. Porter, photographe, S. Billon-Grand, sculpteur, M. Micheloni, peintre, M. Chaperon, peintre, C. Castets, sculptrice.

Tous les jeudis, vendredis et samedis de 14 h à 19 h. 5 rue Dominique Villars. Jusqu'au samedi 28 janvier. Gratuit. Tél. 06 58 15 61 32. hangart.gallery38@gmail.com

Peintures et dessins

de Jeanne Macaigne

Découvrez plusieurs reproductions des planches de l'album *Changer d'air*. Les mardis et vendredis de 13 h à 18 h 30, les mercredis et samedis de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h et les jeudis de 9 h à midi. À la bibliothèque Saint-Bruno, 8 Place Saint-Bruno. Jusqu'au samedi 28 janvier.

**Exposition et explore game**

*Nos voisins, les vivants. Quand la biodiversité rentre en crise.* Des animations seront proposées à 14 h (jeu d'exploration, goûter d'inséctes...) Les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h et les samedis et dimanches de 14 h à 18 h au Musée de Grenoble (Orange-rie), 1 rue Dolomieu. Jusqu'au dimanche 27 août. <http://www.museum-grenoble.fr>

**Exposition : Paysages Pluriels**

Dans le cadre de la Capitale Verte européenne 2022, Nicolas Coutable, photographe lyonnais, expose son parcours photographique et nous emmène en France, dans la région Rhône-Alpes, ainsi qu'en Norvège et en Amérique du Sud. À La Plateforme, Ancien Musée de peinture (9 Place de Verdun). Jusqu'au samedi 25 février. [www.nicolascoutable.com/paysages-pluriels](http://www.nicolascoutable.com/paysages-pluriels)

■ SPECTACLE

**Florian Nardone : Not all men**

Florian Nardone est Violente Viande. Il s'est fait connaître sur Instagram avec son compte *Violente Viande* où il pointe les travers de notre société avec un humour noir ou absurde. À 20 h 30. Au Café-théâtre La Basse-Cour, 18 rue Colbert. Tél. 09 80 57 07 62. [admin@labassecour.net](mailto:admin@labassecour.net) [billetterie.labassecour.net](http://billetterie.labassecour.net)

**LOTO ÉCHIROLLES**

SAMEDI 14 JANVIER 20H00 **TENNIS CLUB**

DIMANCHE 15 JANVIER 14H30 **TENNIS CLUB**

VENDREDI 20 JANVIER 20H00 **ALE RUGBY**

DIMANCHE 22 JANVIER 14H30 **KARATE CLUB ECHIROLLES**

**SALLE DES FÊTES D'ÉCHIROLLES**  
Avenue du 8 Mai 1945 (face à la Poste et à la Rampe)

LOTOS ORGANISÉS EN PARTENARIAT AVEC

**OBJECTIF SPORT ÉCHIROLLES**

338273603